

DECISION N° 906/26 /MINESEC DU 30 SEPT 2026
portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

LYCEE DE KOKODO

Censeurs : Madame **EKANGA MARIE VIVIANE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0735745U**, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

Monsieur **LEKA ALAIN JOËL**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0613562M**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE MONATELE, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI

LYCEE BILINGUE DE NKOL-ETON

Censeur : Monsieur **TANGO ANTHONY FON**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0612676C**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE D'ATIELA-NKWEN, poste vacant.



LYCEE BILINGUE DE NYOM II

Censeur : Madame **SATOU AURELIENNE, EPOUSE MBARGA MBARGA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1051937V**, précédemment en service au LYCEE D'EZEZANG MENDOUM, poste vacant.

LYCEE DE MBALLA II

Censeur : Madame **MENGUE AIMÉE GÉNÉVÈVE, ÉPOUSE ABEGA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1144939I**, précédemment en service au LYCEE DE MINKAN, poste vacant.

LYCEE DE NKOLMESSENG

Censeur : Madame **MOTI GERMAINE PELAGIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0711536G**, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOM-ET-DJEREM

LYCEE BILINGUE DE BERTOUA

Censeur : Monsieur **MBRAOGUI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0664148W**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE GAROUA-BOULAI, poste vacant.

LYCEE BILINGUE DE BONIS

Censeur : Monsieur **HUMPHRED WATARD**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0611668J**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE MENFOUNG, poste vacant.

LYCEE BILINGUE DE NKOLBIKON

Censeur : Madame **NZIE NCHOUTMBOUBE CHARLOTTE GERMAINE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0601263O**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE BABADJOU, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO

LYCEE TECHNIQUE DE MBANGA

Censeur : Madame MESSINA MOAGOUÉ JUDITH, ÉPOUSE DEMANOU MELAJIO, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0740084W, précédemment en service CETIC DE BEHACK, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

LYCEE BILINGUE DE BAYELLE-NKWEN

Censeur : Monsieur NDIM CLEMENT YUH, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 1201052H, précédemment en service dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE D'AKUM

Censeur : Madame CHI MUTSU VIVIAN, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0574877W, précédemment Enseignant au LYCEE BILINGUE DE NDOP, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE BILINGUE DE NJINCHA

Censeur : Madame CHRISTIANA MBIEYONG ASAH, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0613119S, précédemment en service au LYCEE BILINGUE SIN FOUMBAN, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

LYCEE DE BWIYUKU-BUEA

Censeur : Monsieur MUA HARVEY NENG, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 1050432Y, précédemment en service au LYCEE DE BWIYUKU-BUEA, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MANYU

LYCEE DE MAMFE

Censeur : Monsieur **ABANGWA VALERY ACHO ETASHU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0783299L**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE BAMYANGA, poste vacant.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 30 SEPT 2026
LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



INALOVA LYONGA, Ph.D